



COOPERATION COTE D'IVOIRE UNION EUROPEENNE



Programme d'Appui à la Compétitivité et à l'Intégration Régionale
Financé par l'Union Européenne

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES TRES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (TPME)



Projet mis en œuvre par l'ADCI

TERMES DE REFERENCES

REF N°: 03-2020 / TDR RH / PERS TECH

**RECRUTEMENT D'UN CHARGE DE LA COMMUNICATION
POUR RENFORCER LES CAPACITES TECHNIQUES DE
L'ADCI**

SEPTEMBRE 2020

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'Union européenne a consenti au financement d'un programme régional d'appui à la compétitivité sur les ressources du Programme Indicatif Régional 11^{ème} FED.

La composante nationale de ce programme bénéficie d'une enveloppe de 9 millions d'euros (soit 5,9 milliards de FCFA) destinée à l'amélioration de la compétitivité des entreprises, au renforcement de leurs capacités à l'exportation et à l'amélioration de l'environnement des affaires dans le cadre du Projet d'appui à la compétitivité et à l'intégration régionale – PACIR 2.

Le programme est conçu en cohérence avec les objectifs stratégiques du Plan National de Développement de la Côte d'Ivoire (PND 2016-2020) et s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale APE (Accord de Partenariat Economique) élaborée par le Gouvernement.

Il s'articule autour de trois (3) composantes complémentaires :

- 1- Accompagnement des Très Petites et Moyennes Entreprises (TPME) actives dans les chaînes de valeurs cibles identifiées par la Côte d'Ivoire à savoir l'anacarde, les fruits, le manioc, le caoutchouc/plastique, le coton/textile, les technologies de l'information. Cet appui aux TPME bénéficie d'une subvention de 2 millions d'euros.
- 2- Renforcement des organisations intermédiaires, des agences d'appui aux entreprises afin qu'elles offrent de meilleurs services aux entreprises exportatrices des chaînes de valeurs concernées par la Stratégie Nationale d'Exportation (SNE). Ces organisations intermédiaires se verront octroyer des subventions à l'issue de lancement d'appels à propositions. Toutefois, le Conseil National d'Exportation (CNE), chargé de la coordination de la SNE bénéficie d'une subvention de 400 000 euros.
- 3- Amélioration de l'environnement des affaires à travers une rationalisation du cadre réglementaire pour permettre aux opérateurs économiques actifs dans les chaînes de valeurs cibles de travailler dans un cadre juridique sécurisé.

Le programme permettra ainsi d'agir au niveau micro, méso et macro sur les principaux leviers institutionnels qui freinent aujourd'hui la compétitivité des entreprises et leur intégration harmonieuse dans les marchés régionaux et internationaux.

L'exécution de la composante 1 du programme est confiée à l'Agence pour le Développement et la Compétitivité des Industries de Côte d'Ivoire en abrégé ADCI. Il s'agira pour l'ADCI de mener des actions de renforcement des capacités industrielles des TPME, du développement de la qualité de leur production en vue d'améliorer leur compétitivité et les préparer à faire face à une concurrence accrue tant sur le marché national, régional qu'international.

Les présents termes de référence sont élaborés en vue du recrutement d'un chargé de la communication pour renforcer les capacités techniques de l'ADCI.

OBJECTIF DE LA MISSION

Sous l'autorité du coordonnateur du programme, et en étroite collaboration avec la direction des opérations de l'ADCI, le chargé de la communication aura pour rôle d'élaborer et mettre en œuvre la communication du programme, en vue de développer sa visibilité et accroître la notoriété de l'ADCI.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Développer la visibilité du programme et dynamiser l'image de l'ADCI
- Elaborer la stratégie de communication du programme
- Bâtir le plan de communication et l'implémenter
- Organiser le lancement de la communication
- Elaborer les outils de suivi des dépenses de communication

RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de la mission sont les suivants :

- Le document de stratégie de communication est élaboré ;
- Le plan de communication établi ;
- Les actions de communication sont réalisées et les supports de communication sont disponibles
- L'ADCI recrute aisément des entreprises répondant aux critères d'éligibilité et qui connaissent le programme

ACTIVITES

L'expert retenu aura à exécuter les activités suivantes :

- Elaborer la stratégie de communication en faisant ressortir les axes de communication
- Déterminer les objectifs de communication et évaluer leur impact
- Déterminer les actions à mener et qui permettront de faire connaître le programme et développer la notoriété de l'ADCI
- Elaborer le plan annuel de communication et suivre sa mise en œuvre. Ce plan sera actualisé chaque année.
- Elaborer le budget de la communication et l'actualiser chaque année (budget détaillé par actions)
- Effectuer le suivi du budget et des dépenses de communication
- Elaborer un rapport mensuel de suivi de l'activité communication (relatant l'exécution des actions de communication)
- Préparer les contrats relatifs aux différentes prestations de service
- Suivre la réalisation des supports de communication avec l'agence de communication sélectionnée
- Veiller au respect de la charte graphique du bailleur et de l'ADCI sur tous les supports et documents diffusés afin de rendre visible le bailleur ainsi que les activités de l'ADCI.
- Planifier et réaliser les actions de sensibilisation des entreprises cibles en vue de les convaincre d'adhérer au programme (organisation, logistique, supports de réunions, supports de communication etc.)
- Organiser et suivre toutes les activités en rapport avec la communication, les relations publiques ainsi que toute action susceptible d'assurer la visibilité du programme et conforter l'image de l'ADCI

Recrutement de l'agence de communication

- Elaborer le brief de communication en vue du recrutement d'une agence spécialisée en communication pour accompagner l'ADCI dans la mise en œuvre de la communication. L'agence retenue aura pour mission la conception, la réalisation et l'édition des supports de communication – les achats d'espace pour la diffusion de la communication etc.

- Elaborer les critères de sélection de l'agence de communication ainsi que les documents d'évaluation.
- Analyser les propositions techniques des agences en compétition et préparer les rapports d'évaluation des propositions
- Assurer l'interface entre l'agence de communication et l'ADCI dans la mise en œuvre des actions de communication

PROFIL DU CANDIDAT

Diplôme

Etre titulaire d'un diplôme universitaire (BAC + 4 minimum) en sciences de gestion, Ecole supérieure de commerce et / ou d'un Master en Communication, Relations internationales ou d'un diplôme équivalent

Expérience professionnelle

- Disposer d'une expérience générale d'au moins trois (3) ans dans un poste similaire dans une institution publique ou privée (présenter des références précises – Attestation de travail ou Attestation de Bonne exécution)
- Avoir travaillé au moins un (1) an sur un projet financé par des bailleurs (UE, BAD ou Banque Mondiale) serait un atout.
- Avoir une bonne capacité de rédaction et une parfaite maîtrise de la langue française
- Etre méthodique, organisé et savoir travailler sous pression
- Avoir une bonne capacité de persuasion
- Faire preuve d'un esprit d'équipe.
- Avoir une parfaite connaissance de l'informatique (en particulier des logiciels bureautique)

DUREE DE LA MISSION

La durée totale de la mission est de un (01) an. Elle pourra être renouvelée en fonction des performances et résultats obtenus.

CHAMP D'INTERVENTION

Le candidat retenu au terme du processus de recrutement travaillera au siège de l'ADCI à Abidjan – Côte d'Ivoire.

CONDITIONS ET MODE DE PAIEMENT

Le paiement des honoraires se fera mensuellement à réception du rapport du mois.

METHODE DE SELECTION

Le recrutement du chargé de communication se fera après analyse et évaluation des CV, puis les candidats retenus sur la short list, seront invités à prendre part à un entretien individuel pour la sélection finale.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature sera constitué de :

- Une lettre de motivation
- Un Curriculum vitae détaillé
- Des attestations de services rendus justifiant l'expérience du candidat
- Une copie de la pièce d'identité (Passeport – CNI)
- Les copies des diplômes obtenus

Les dossiers ne comprenant pas l'intégralité des documents ci-dessus mentionnés seront rejétés.

Les expressions d'intérêts doivent être déposées sous plis fermés **en trois (3) exemplaires dont un (1) original** à l'adresse ci-dessous indiquée **au plus tard le 30 septembre 2020 à 10 heures 00** et porter la mention « **Manifestation d'intérêt pour le poste de - dénomination du poste à mentionner- à l'ADCI** » .

L'Adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessous est la suivante :

ADCI

Sise à Cocody les Deux-Plateaux – Quartier Saint-Jacques,

Abidjan-Côte d'Ivoire – 01 BP 6598 Abidjan 01

Numéro de téléphone : (+225) 22 51 51 10

Email: beatrice.koffikie@adci.ci